

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00018
Numéro SIREN : 880 330 188
Nom ou dénomination : 2CAP

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2021 sous le numéro de dépôt 3096

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2CAP</u>			Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>17 rue Albin Haller 86000 POITIERS</u>																		
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>8</td><td>0</td><td>3</td><td>3</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td><td>8</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>					8	8	0	3	3	0	1	8	8	0	0	0	1	7
8	8	0	3	3	0	1	8	8	0	0	0	1	7					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>14</td></tr></table>			14	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td></td></tr></table>														
14																		
			Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>															
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012														
		Autres*	014	016														
	Immobilisations corporelles*		028	030														
	Immobilisations financières* (1)		040	473 307	042	473 307												
	Total I (5)		044	473 307	048	473 307												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052														
		Marchandises *	060	062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070														
		Autres* (3)	072	987	074	987												
	Valeurs mobilières de placement		080	082														
	Disponibilités		084	7 364	086	7 364												
	Charges constatées d'avance *		092	094														
	Total II		096	8 351	098	8 351												
	Total général (I + II)		110	481 658	112	481 658												
PASSIF																		
				Exercice N NET 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	354 187														
	Écarts de réévaluation		124	CERTIFIÉ CONFORME														
	Réserve légale		126															
	Réserves réglementées*		130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131)														
	Report à nouveau		134															
	Résultat de l'exercice		136	4 639														
	Provisions réglementées		140	1														
	Total I		142	358 828														
Provisions pour risques et charges		Total II		154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	120 000														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164															
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	2 634														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169)														
	Produits constatés d'avance		174															
Total III		176	122 829															
Total général (I + II + III)		180	481 658															
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	120 000													
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	473 307													
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184														

COMPTES APPROUVÉS
PAR L'A.G.O. DU 24/6/21

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2CAP		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2020			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210		
	Production vendue	{	biens	215	214		
			services*	217	218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - immobilier : - mobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244	
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	6 050		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(6 050)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	10 692	
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI)	300	1
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	4 639		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	4 639	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	534	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	10 692
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354	5 518	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372	5 518	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2CAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 481 659 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 640 euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 13/11/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

P. U

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		473 307		473 307
Total		473 307		473 307
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				473 307

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ISFAC 86000 POITIERS	37 000	1 473 691	71,63	356 306
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	473 307	473 307	-195		10 693
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	987	987	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	987	987	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 354 187,00 euros décomposé en 354 187 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice	354 087	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	354 187	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		2		2
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		2		2
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2		

P.C

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 122 830 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	120 000			120 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 635	2 635		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	195	195		
Produits constatés d'avance				
Total	122 830	2 830		120 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-120 000			
(**) Dont envers les associés				

P.L.

2CAP
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 354 187 EUROS
SIEGE SOCIAL : 17 RUE ALBIN HALLER
86000 POITIERS
RCS POITIERS 880 330 188

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le 24 Juin,
A 16 heures,

Les associés de la société 2CAP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 17 Rue Jean Perrin 17000 LA ROCHELLE sur convocation faite par lettre recommandée adressée le 15 Juin 2021 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe CHASSEMON, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Sylvie CARRE est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 354 187 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport du Président,

SC. P. L

- le rapport du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à disposition des associés au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapports du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, les rapports du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

se p.c

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 4 640 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 640 euros
A la réserve légale	232 euros
Solde	----- 4 408 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 408 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice clos de la société, aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce conclue au cours de l'exercice écoulé et décrite par le Président dans son rapport spécial.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
PHILIPPE CHASSEMON



LE SECRETAIRE
SYLVIE CARRE



2CAP
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 354 187 EUROS
SIEGE SOCIAL : 17 RUE ALBIN HALLER
86000 POITIERS
RCS POITIERS 880 330 188

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2021

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 4 640 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 640 euros
A la réserve légale	232 euros
Solde	----- 4 408 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 408 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice clos de la société, aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT
PHILIPPE CHASSEMONT

